autolaveuse

coral 70s

Machines autotractées autoportées

Type d'alimentation 24V/240Ah

Rendement horaire 3-4h

Largeur de nettoyage 810mm

Réservoirs solution / récupération 100/105l

Brosse du disque 2x150 mm

Pression sur brosses max. ---

Vitesse des brosses 785 tours/min

OPTIONAL

- TELEMATICS
- Batterie au lithium
- 3S - Solution saving system
- 3SD - Solution saving system Dispencer
- Système Ozone
- Combinaison 3SD + Ozone

Parfaite pour les environnements avec une forte présence de **résidus solides, la Coral 70s** se distinguepar la capacité optimale du tiroir de collecte et une structure extrêmement résistante. Grâce à son design robuste et compact, c'est le choix idéal pour les **ateliers**, les **parkings**, les **industries** et les **environnements difficiles**, où une machine fiable et puissante est nécessaire pour affronter même la saleté la plus tenace.

Sous réserve de modifications techniques

DONNÉES TECHNIQUES

Producteur :
Floorpul NV

Siège social :
Generaal Deprezstraat 10A
8530 Harelbeke
West-Vlaanderen - Belgique

Productivité théorique :	3500 m²/h
Largeur suceur :	1000 mm
Moteur des brosses :	2x600 Watt
Moteur de traction :	500 Watt
Pente surmontable :	10%
Vitesse d'avancement :	5 km/h max
Rayon de braquage à droite :	2180 mm
Rayon de braquage à gauche :	2225 mm
Moteur d'aspiration :	580 Watt
Dépression à l'aspiration :	160 mbar
Dimensions de la machine : (sans suceur)	L : 1575 mm W : 780 mm H : 1320 mm
Poids de la machine : (sans batt.)	262 kg
Logement des batteries :	L : 520 mm W : 415 mm H : 385 mm
Classe :	III
Degré de protection :	IP 23

BIEN-ÊTRE et CONFORT POUR L'OPÉRATEUR

Niveau de pression acoustique Lpa
(conformément à l'annexe DD IEC/EN 60335-2-72)

71,4 db (A)

Niveau de vibration de la main
(conformément à l'annexe EE IEC/EN 60335-2-72)

0,34 m/s²

DÉCLARATIONS

Machines conformes aux normes de sécurité et de qualité requises par la norme européenne en vigueur et accompagnées d'une déclaration de conformité CE.

Machines conformes au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques.

Machines réalisées avec des composants conformes aux directives 2011/65/EU et 2015/863 (RoHS), qui limitent l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.